

Fiche technique sur les Forces Vives - Femmes 18082015

Résumé des faits

- La Plateforme des femmes a été lancée en janvier 2014 pour aider l'Envoyée spéciale à s'acquitter de son mandat et honorer les engagements pris concernant l'autonomisation des femmes et à assurer l'intégration économique régionale de la Plateforme.
- La Plateforme a pour but de permettre aux organisations de femmes de contribuer activement à la mise en œuvre de l'Accord-cadre en les aidant à renforcer leur action collective, en leur octroyant des subventions pour des projets pertinents et en donnant aux femmes les moyens de jouer un rôle actif et soutenu dans le processus de paix dans son ensemble.
- Les quatre domaines thématiques de la Plateforme sont les suivants : i) suivi et plaidoyer pour l'Accord-cadre; plans d'action régionaux et nationaux au titre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité; ii) lutte contre les violences faites aux femmes et soutien aux femmes affectées par ces violences; iii) activités concernant les moyens de subsistance des femmes et leur épanouissement personnel; et iv) accès à des énergies propres au niveau local en vue d'apporter des avantages concrets à la paix au niveau des communautés.
- La Plateforme est gérée par le Fonds mondial pour les femmes, qui en assure le secrétariat. Les autres partenaires d'exécution de la Plateforme comprennent : le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée des questions de violences sexuelles commises en période de conflit (OSRSG-SVC), Femmes Africa Solidarité (FAS) et le Fonds pour les Femmes Congolaises (FFC).
- La gouvernance de la Plateforme est assurée par un Conseil consultatif qui lui fournit des orientations stratégiques et politiques ainsi qu'un appui en matière de communications et de participation. Le Conseil consultatif convoque des conférences tous les quatre mois.
- Les modalités de l'association des Ministères de la condition féminine genre dans la région, le cadre logistique ainsi que les indicateurs des quatre domaines thématiques de la Plateforme ont été définies.
- La Plateforme devrait mobiliser environ 60 subventions directes totalisant 2,5 millions de dollars par an au cours des trois prochaines années; ces subventions seront allouées à des organisations de femmes dans la région des Grands Lacs.
- Depuis son lancement en 2014, la Plateforme a reçu environ 700 000 dollars de contributions des Gouvernements néerlandais et irlandais au Fonds d'affectation spéciale OSESG. Des contributions ont également été reçues du Gouvernement norvégien et de la Fondation Oak.
- Plus de 35 subventions ont été octroyées à des organisations de femmes dans les quatre pays principaux, qui sont le Burundi, la République démocratique du Congo, l'Ouganda et le Rwanda.
- La Plateforme des femmes a été inaugurée lors d'une réunion qui s'est déroulée du 13 au 15 mai 2015 à Goma (RDC). Les délibérations des participants avaient

pour but de convenir d'un programme commun visant à approfondir leurs connaissances et accroître leur participation au processus de paix dans la région des Grands Lacs.

Analyse

- Les femmes représentent plus de 50 % de la population de la région des Grands Lacs. Elles sont les premières victimes du conflit, ainsi que les enfants.
- Dans ce conflit, des millions de femmes ont perdu la vie, des parents, leurs moyens de subsistance et leurs biens. Elles ont été enlevées pour être enrôlées dans des groupes armés ou servir d'esclaves sexuelles. Elles constituent la majorité des réfugiés et des déplacés internes vivant dans les camps de réfugiés, où elles n'ont qu'un accès limité aux services sociaux essentiels, à la santé et à l'éducation. Elles portent les séquelles de traumatismes extrêmes, physiques et psychologiques, et sont stigmatisées dans leur propre société.
- Les perturbations de l'activité économique et la détérioration des conditions de vie ont contraint les femmes à endosser des responsabilités accrues pour la cellule familiale sans avoir pleinement accès à des moyens de production viables ni un accès équitable aux bienfaits procurés par les ressources.
- Les femmes sont très largement sous-représentées dans la prise de décisions concernant la consolidation de la paix et leurs besoins spécifiques sont ignorés dans la plupart des initiatives à cette fin, qui restent aveugles à la condition des femmes.

Prochaines étapes

- Suivre jusqu'à son terme l'action des bénéficiaires de dons de la Plateforme afin d'évaluer l'état d'avancement des activités dont ils ont la responsabilité, les résultats des projets et les obstacles rencontrés, et d'en tirer les leçons pour améliorer durablement la mise en œuvre.
- Suivre en permanence l'utilisation qui est faite des dons à la Plateforme dans les quatre principaux pays concernés (Burundi, Ouganda, RDC et Rwanda) afin d'obtenir l'effet désiré.
- Poursuivre les activités de plaidoyer en vue de mobiliser des ressources additionnelles pour augmenter le montant des dons à la Plateforme.

Envoi de messages

- L'égalité des sexes reste une valeur fondamentale de l'Accord-cadre et le rôle des femmes demeure central dans tous les efforts de consolidation de la paix dans la région
- Les organisations et réseaux de femmes sont des moyens efficaces pour rétablir la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs
- Les ressources financières doivent être augmentées pour donner plus d'ampleur aux initiatives de la Plateforme

Miranda Tabifor

Le 18 août 2015